NOTE DE CADRAGE / ANALYSE ET FAISABILITÉ

Conclusion pour Martine, secrétaire : ce que le projet de site change pour le suivi des inscriptions

Version du 3 novembre 2026, établie par le prestataire. Ce document résume ce que vous avez décrit lors de l'entretien et ce qui est envisagé. La décision n'est pas prise à ce stade : elle revient à M. Delmart.

Ce que nous avons retenu de votre entretien

Ces éléments sont des déclarations, à corriger ou confirmer par vous.

- Vous recevez le mail d'inscription, vérifiez les documents, créez sur votre poste un dossier au nom de l'adhérent et y rangez les pièces, en les renommant au besoin.
- Les pièces arrivent par le mail d'inscription ou plus tard : pièce d'identité, licence ; pour les activités à agrément particulier, certificat de niveau et certificat médical. Il faut parfois relancer.
- Vous consultez un tableur chaque lundi, relancez par email, puis par téléphone une semaine plus tard (attribution à confirmer).
- Les relances sont le point le plus pénible du suivi.
- Vous avez cité cinq gestes que le site pourrait prendre en charge : tableur, stockage, suivi des relances, tableau de bord, rappel. Votre priorité est le suivi, avec une vue de l'état des relances.

Ce qui est envisagé

- **Une première version limitée du suivi (option 1)** : une vue de l'état des relances, indiquant qui est relancé, quand, et quelle pièce manque. Elle correspond à votre priorité.
- **Le prix n'est pas connu.** M. Delmart a indiqué que cette option dépend du prix ; le devis la chiffrera séparément, pour qu'il puisse choisir.
- **Les autres gestes** (tableur, stockage, rappel) ne sont pas retenus à ce stade : leur sens exact reste à préciser avec vous.
- **Pas de dépôt de pièces sur le site** tant que M. Delmart n'a pas décidé : les pièces d'identité et les certificats sont des données sensibles, pour lesquelles un avis spécialisé est à demander.

- **Votre façon de travailler n'est pas modifiée** avant la décision de M. Delmart et la mise en ligne. La date d'un éventuel changement n'est pas fixée.

Ce qui vous est demandé

Les dates sont proposées ; vous pouvez les corriger.

Action	Pourquoi	Pour le
Relire le compte rendu de l'entretien 2 et le corriger	Les faits restent des déclarations tant que vous ne les avez pas confirmés	13 novembre 2026
Fournir un exemple de tableur de suivi, sans données personnelles	Définir ce que la vue de suivi doit afficher	4 décembre 2026
Donner un ordre de grandeur du nombre de relances par mois	Dimensionner l'option 1	4 décembre 2026
Lister les activités à agrément particulier et les pièces demandées pour chacune	Savoir quelles pièces le suivi doit couvrir	4 décembre 2026
Indiquer si votre poste est sauvegardé	Évaluer le risque de perte des dossiers d'adhérents	4 décembre 2026
Préciser ce que vous entendez par « stockage » et « rappel »	Fixer le périmètre	4 décembre 2026

Une absence de réponse ne vaut pas validation : le prestataire reviendra vers vous avant ces dates.